

ADAMFAM



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ASSISTANTES MATERNELLES ET FAMILLES D'ACCUEIL DU MORBIHAN

Siège social : Multi-social de Kercado Rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes

Siège Administratif : 2, impasse Plahoven – Mériadec 56870 BADEN ☎ 02.97.57.19.90

Mail : adamfam56@orange.fr Blog : <http://adamfam.over-blog.com/>



N° SIRET : 528-950-595-000-17

- EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL ET LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DU MORBIHAN -

COTISATION ASSOCIATIVE 2015*

Adhérent(es)

Nom _____ Prénom _____ Mob. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone domicile _____ Courriel _____

Date agrément initial _____ Date dernier renouvellement _____ Places _____

Assistant(e) maternel(le) MAM Autre

Assistant(e) familial(e) ASE SV garde Autre

Je donne pouvoir au président ou à son délégué le pouvoir de me représenter et de voter en mon absence si nécessaire au sein des instances fédératives.

Si couple agréé, le conjoint :

Nom _____ Prénom _____ Mob. _____

Date agrément initial _____ Date dernier renouvellement _____ Places _____

Assistant(e) maternel(le) MAM Autre

Assistant(e) familial(e) ASE SV garde Autre

Je donne pouvoir au président ou à son délégué le pouvoir de me représenter et de voter en mon absence si nécessaire au sein des instances fédératives.

Les services fédératifs

Assurances : (un seul choix, pas de double cotisation assurance pour les couples)

● Assurance Responsabilité Civile Professionnelle + juridique + dommages aux biens = **33,40€**

● Assurance RCP + juridique + dommages aux biens + voiture professionnel = **68,40€**

Chèque à l'ordre de l'ADAMFAM

Mutuelle santé :

Je souhaite recevoir une information sur la **CCMO, mutuelle santé** aux tarifs préférentiels négociée par notre union fédérative.

ADHESION INDIVIDUELLE ANNUELLE

Adhérent internet :

26€ :

Chèque de 11€ à l'ordre de l'UFNAFAAM + un chèque de 15€ à l'ordre de l'ADAMFAM

Adhérent papier :

37€ :

Chèque de 11€ à l'ordre de l'UFNAFAAM + un chèque de 26€ à l'ordre de l'ADAMFAM

Adhérent retraité :

25€ :

Chèque de 25€ à l'ordre de l'ADAMFAM

Faites votre choix

Par avance nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir vos règlements avant le **31 décembre 2014**

*A renvoyer à : Mme RIO Anne-Marie 14, lot du Prad château 56390 Locmaria grand champ

Tel : 02 97 66 60 17

POURQUOI ADHERER

La cotisation.

C'est ce qui permet à nos associations de fonctionner.

Pour chaque adhérent, 11,00€ sont reversés à notre union fédérative qui nous apporte les indispensables services (veille juridique, assurances, publications, formations...).

Nous participons activement à son fonctionnement. Nos adhésions et assurances sont valables pour l'année civile, de janvier à décembre, dans la mesure du possible nous vous demandons de bien vouloir vous mettre à jour avant janvier.

Comme tout membre associatif ou sociétaire mutualiste, vous êtes appelé(e) à participer aux décisions de votre association ainsi que de votre union fédérative.

Dans ce cadre, vous pourrez être consulté(e) pour donner votre avis et signifier vos choix, n'hésitez pas à participer.

Contact :

Mme GILLET Mireille : 0297571990

Assurances.

Les assurances proposées par l'union fédérative ne remplacent pas nos assurances personnelles ou professionnelles, elles viennent en complément.

En cas de remise en cause de notre agrément et par le jeu du « principe de précaution » qui ne protège que les enfants et nos employeurs, pas nous, nous ne pouvons pas espérer sérieusement nous faire représenter par un défenseur financé par... notre employeur.

Depuis 2011 cette assurance d'un montant modeste n'est due qu'une seule fois pour les couples agréés.

Complémentaire santé.

Une complémentaire santé négociée en contrat de groupe par l'union fédérative est également proposée à des tarifs préférentiels. Ces tarifs mis à jour sont disponibles sur le site de notre union fédérative.

Contact :

Mme RIO Anne-Marie :0297666017

Mail : adamfam56@orange.fr

Blog : adamfam.over-blog.com